



COMMUNE de WOLSCHWILLER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Haut-Rhin

Wolschwiller, le 12 décembre 2025

CONVOCATION

Aux membres de la commission de contrôle de la liste électorale :

- délégué du conseil municipal : Monsieur GASSER Raphaël, délégué **titulaire**.
- déléguée de l'administration : Madame MURTZEN épouse FREYBURGER Carmen, déléguée **titulaire**.
- délégué du Tribunal de Grande Instance : Monsieur STRUB Roland, délégué **titulaire**.

OBJET : Pour les années sans scrutin national, comme cette année 2025, l'article R.10 du code électoral précise que la commission de contrôle des listes électorales (art 19) se réunit entre le sixième vendredi précédent le 31 décembre et l'avant-dernier jour ouvré de l'année.

Madame, Monsieur,

En tant que membre de la commission de contrôle des listes électorales, désigné par arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2023, vous êtes prié(e)s d'assister à la réunion de cette commission, **qui aura lieu à la mairie, le lundi 15 décembre 2025 à 20 h 00**.

ORDRE DU JOUR : Régularité de la liste électorale (inscriptions, radiations).

La commission de contrôle ne peut valablement délibérer que si le quorum est atteint. Les 3 membres, doivent être présents pour que la commission délibère valablement.

En cas d'empêchement merci de m'en informer, sans délai, afin de pouvoir convoquer votre suppléant.

Dans l'attente recevez mes salutations distinguées.

M. GASSER Raphaël, conseiller municipal.

Po. Sabine Jenni, secrétaire de mairie,

Les réunions de la commission de contrôle sont publiques.

Néanmoins, le public n'a pas accès aux pièces des dossiers examinés en séance.